

Recueil de références ARC

Manuel de formation



Table des matières

Formation

Formation ARC	5
Rôle de l'animateur ARC	6
Planification d'un atelier ARC	7
L'animation d'un atelier ARC	8
Rendre les droits en atelier <i>réels</i>	8
Visites sur le terrain	8
Courts métrages	9
Réflexions personnelles	9
Le droit à une opinion	9
Méthodes de révision et responsabilité	10
Concertation de groupe chaque jour	10
Temps de réflexion des participants	11
Les murs parlants ou feed-back informel	11
Exercices fondamentaux de l'atelier ARC	12
Exercices de préparation ou servant de modèles pour travailler dans le cadre d'une approche basée sur les droits	12
Exercice 1 <i>Développement d'une déclaration de droits d'un atelier</i>	12
Exercice 2 <i>Analyse de la confiance des participants dans l'application des méthodes basées sur les droits. Diagramme de dispersion.</i>	15
Diagramme de dispersion	15
Exercices qui permettent d'étudier les problèmes que rencontrent les enfants lorsque leurs droits sont niés ou ne sont pas respectés	17
Exercice 3 <i>L'équilibre du pouvoir (powerwalk)</i>	17
Exercices qui aident les participants à identifier et à donner la priorité aux droits liés à des problèmes de type critique particuliers	18
Exercice 4 <i>Utilisation de cartes pour une assimilation progressive des instruments juridiques</i>	18
Exercices permettant l'utilisation d'instruments dans l'analyse de situation, les stratégies de mise en œuvre et la surveillance et l'évaluation Thèmes 3 à 5 dans les modules contenant un sujet critique	19
L'étude de cas Arcodia	19
Exercices préparatoires et dynamisants pour les ateliers ARC	20



Présentation des participants	20
Dynamisant 1 <i>Traversée de la rivière</i>	20
Dynamisant 2 <i>Maison et enfant</i>	20
Echantillon de programmes d'atelier	22
Introduction	22
Echantillon de programme 1 <i>Atelier ARC de cinq jours sur le développement destiné aux administrateurs et aux partisans de ARC</i>	23
Objectifs d'atelier	23
Préparation	23
Tâches à effectuer pour les jours 3 et 4	34
Echantillon de programme de formation 2	35
Echantillon de programme de formation 3	37
Conseils destinés aux directeurs et décideurs sur les stratégies de renforcement de capacité	40
Sensibilisation et mobilisation	41
Renforcement des compétences pour agir contre les abus et la négligence	41
Etablissement de codes de conduite, de systèmes de surveillance et de rapport, de systèmes de responsabilité	42
Création de réseaux et de mise en collaboration inter-agence	42
Développement personnel continu	42
Compléments de formation en renforcement des capacités, d'outils et de références	45
Fiche de présentation du participant	47

Ce manuel de formation fait partie des documents cités ci-après dans le CD-ROM de **Recueil de références ARC** visant à vous permettre une exploitation optimale du recueil.

- Guide de l'utilisateur
Une introduction au recueil de références ARC et aux relations entre les modules.
- Manuel de formation
Conseils et idées de formation avec le matériel fourni dans le recueil de formation ARC.
- Kit animateur
Conseils généraux pour être un animateur efficace, avec la présentation progressive d'une large panoplie de méthodes de formation.
- Définitions de termes
- Sigles et acronymes

Les modules de recueil de références ARC sont les suivants :

Modules contenant des sujets fondamentaux

- 1 Comprendre l'enfance
- 2 Approches basées sur les droits de l'enfant
- 3 Conception de programme
- 4 Participation et inclusion
- 5 Plaidoyer
- 6 Mobilisation communautaire
- 7 Soutien psychosocial

Modules contenant des sujets critiques

- 1 Abus et exploitation
- 2 Education
- 3 Enfants handicapés
- 4 Santé sexuelle et de reproduction
- 5 Sensibilisation aux mines terrestres
- 6 Enfants séparés
- 7 Enfants associés à des forces armées ou des groupes armés

Tous les modules comprennent :

- **du matériel d'étude** donnant des informations détaillées sur le sujet traité dans le module et une liste de lecture supplémentaire
- **des diapositives** donnant les points clés et des extraits du matériel d'étude offrant des références utiles pour le démarrage d'une session de formation et le lancement d'un exercice
- **du matériel de formation** pour ateliers participatifs, comprenant **des exercices** donnant des conseils pratiques aux animateurs et des **documents** pour les participants.

Photo de la couverture

©UNICEF NYHQ2007-0776/Iyad El Baba. Nord de la bande de Gaza.



Formation ARC

Après lecture du **Guide de l'utilisateur**, la structure, la mise en page et le contenu du recueil de références ARC vous seront devenus familiers, ainsi que le type d'interventions de renforcement qu'il met en avant et les groupes cibles primaires de l'ARC.

Dans votre tâche de renforcement, vous serez probablement amenés à endosser un des rôles suivants, voire les deux :

- Conseiller et négociateur auprès des responsables de programme dans la planification de renforcement, soit au sein de leurs propres équipes, soit au niveau des relations inter-agences.
- Directeur ou animateur de formation et de briefings.

Ce manuel de formation fournit des conseils et des idées pour vous aider dans ces deux tâches et fournit, également, une liste d'exercices et de dynamisants pour tous les ateliers s'appuyant sur le recueil de références ARC. Comme mentionné dans le Guide de l'utilisateur, le recueil ARC est à la fois diversifié et exhaustif, mais il n'est pas destiné à être utilisé dans sa totalité, avec ses 14 modules lors d'un atelier ARC. Il appartient plutôt aux formateurs, avec l'aide des groupes de planification et des responsables de programmes de déterminer les sujets les plus pertinents par rapport au contexte qui les concerne en particulier et d'organiser la formation autour des problèmes attendus.

La structure du recueil ARC permet également de proposer une formation sur un sujet critique à travers les filtres proposés dans les **Modules contenant des sujets fondamentaux**. Prenons l'exemple d'une formation sur cinq jours traitant des enfants séparés. Ces modules contenant des sujets fondamentaux vous permettront d'envisager le sujet sous les angles successifs du plaidoyer, de la participation et/ou de la mobilisation communautaire. Vous pouvez, également, choisir de proposer une formation sur le cycle de programme en utilisant les enfants séparés comme thème et en faisant des exercices sur l'analyse de situation, sur les choix de programme et sur la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation. Vous avez, en outre, la possibilité d'utiliser des éléments du recueil de références ARC en combinaison avec d'autres ressources de formation, comme le CD ROM sur l'Introduction inter-agences à la protection de l'enfant en situation d'urgence. Il s'agit, avant tout, de savoir adapter le recueil ARC à votre propre contexte et de sélectionner dans le recueil ce dont vous avez besoin pour votre formation.

L'utilisateur du recueil de références ARC doit posséder, préalablement, des notions de base sur la protection de l'enfant et connaître certaines des principales interventions programmatiques. Dans le cas contraire, l'animateur devra compléter cette formation au moyen d'autres ressources.



Rôle de l'animateur ARC

Il existe plusieurs façons de renforcer la capacité du personnel à protéger les enfants et à promouvoir leurs droits en situation d'urgence ou dans les camps humanitaires. Avec le recueil de références ARC, vous pouvez organiser plusieurs types d'ateliers différents et vous disposez, également, d'un corpus considérable d'exercices, de matériel et d'informations utilisables en combinaisons variées, en fonction des résultats escomptés.

Les animateurs sont bien placés et leur rôle est important pour guider les directeurs de programmes et les organisateurs d'ateliers sur la manière d'utiliser au mieux le recueil comme source de références.

Avant d'entrer dans les détails, il est préférable de prendre le temps de réfléchir avec les directeurs de projets à l'aspect plus global et de répondre aux questions suivantes.

- L'atelier sur le renforcement de capacité, qui s'appuie sur le recueil de références ARC, a-t-il été conçu dans une optique claire ? **L'aspect plus global** En effet une organisation peut concevoir un atelier ARC, en tant qu'événement ponctuel dans le seul but de valider la case «renforcement de capacité dans la protection de l'enfant» de son formulaire. Les échantillons de programmes 2 et 3 illustrent à quel point un atelier de renforcement de capacité, même s'il est orienté vers l'intérieur, peut se révéler complexe. La question doit donc se poser : l'atelier ARC a-t-il été suffisamment bien conçu pour apporter sa pierre à la rénovation du grand édifice mondial de la réforme des droits et de la protection de l'enfant ?
- Le responsable de la mise en service du programme a-t-il déterminé clairement le résultat escompté de l'atelier et la nécessité d'un bon encadrement et d'un bon suivi ? Faut-il aussi, éventuellement, former les responsables en atelier ou dans des briefings pour éviter toute confusion sur la signification de renforcement de capacité dans la promotion et la protection des droits ?
- L'atelier a-t-il été inscrit dans le cadre d'un calendrier pertinent ? Les ateliers seront rarement organisés isolément et leur ordre d'inscription dans le flot des activités de projet peut être important.
- Existe-t-il un plan de suivi ? Les ateliers sur le développement de capacité pour lesquels aucun suivi n'a été explicitement prévu risquent d'être contre-productifs pour les participants.
- Le choix des participants suit-il une logique claire ? Le recueil de références ARC était originellement destiné à servir de référence aux personnes travaillant dans le domaine de la protection de l'enfant en situation d'urgence. Toutefois, son utilité ne se limite pas à ce cercle, car tous ceux qui travaillent dans le domaine de l'urgence humanitaire risquent, de part leur travail, d'avoir un impact sur la jouissance (ou la non-jouissance) des droits de l'enfant et de retrouver la protection de l'enfant parmi les composantes de leurs responsabilités. L'occasion peut se présenter que, à un certain moment, le meilleur choix soit de réunir une équipe entière ou des praticiens issus d'agences travaillant sur un thème déterminé pour garantir une homogénéité de connaissances théoriques et techniques, une motivation et un encadrement commun.
- La langue, l'expérience et les niveaux de connaissance ont-ils été pris en considération? Y-a-t-il des facteurs langue et traduction à prendre en compte ? Le recueil ARC doit-il être traduit ? Dans ce cas, pouvez-vous trouver une personne qui



soit familière avec le vocabulaire utilisé dans le domaine de la protection et des droits de l'enfant ?

Planification d'un atelier ARC

Le renforcement des capacités peut avoir lieu de plusieurs façons différentes, notamment par des briefings, des réunions, des ateliers ou par une formation sur le lieu de travail. En l'occurrence, cette section se réfère prioritairement aux ateliers, mais les idées et les propositions qui y sont mentionnées peuvent servir dans d'autres formes de renforcement des capacités.

Un atelier peut occuper quelques heures, une journée complète, quelques jours, une semaine ou au-delà; il peut, également, occuper un certain nombre de jours répartis sur plusieurs semaines ou encore prendre la forme d'une série de sessions inscrites dans une séquence et réparties sur plusieurs mois. Dans tous les cas et indépendamment de la durée et du contenu de l'atelier, un certain nombre de mesures s'imposent pour que les participants jouissent d'une bonne planification et d'un bon encadrement.

L'idéal pour l'animateur est de travailler avec un petit *groupe de planification* formé par du personnel des ressources humaines ayant une bonne connaissance de la région traitée et du groupe de formation cible. Ce groupe de planification serait chargé de présenter des comptes rendus au responsable de la mise en œuvre de l'atelier. Veuillez consulter le **Kit animateur** si vous souhaitez de plus amples informations sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un atelier participatif.

Dans les modules ARC, les exercices et le matériel de formation sont organisés comme suit :

Dans tous les modules ARC, vous trouverez une série d'**exercices**, de **documents** et de **diapositives**.

Tous les **exercices** commencent par une formulation de **but**, du **durée** prévue et donnent une liste du **ressources** nécessaire.

Les animateurs doivent pouvoir tenir à la disposition des participants une quantité suffisante de colle et de papier adhésif qui serviront à remplir le document de tableau à chevalet et à y coller des cartes.

Pour chaque exercice, la **méthode** est présentée sous la forme d'une liste d'instructions numérotées.

Les **documents**, qui contiennent des exercices particuliers, mentionnent au tout début le titre correspondant à l'exercice.

Les **diapositives** peuvent servir à introduire le sujet des exercices, notamment les **points clés** extraits du **matériel d'étude** du module concerné.

A la fin du matériel d'étude, pour chaque **Module contenant un sujet critique**, vous trouverez une courte section consacrée à apporter des idées aux animateurs sur la possibilité d'inscrire les Modules contenant des sujets critiques dans une séquence suivant les objectifs à atteindre par les participants pour chacun des thèmes à la fin d'une séance de formation.

Le site Web mettra bientôt à disposition des animateurs les références d'un autre matériel, comme des échantillons de programmes issus de sessions de formation pour

leur permettre de partager des idées, du matériel et des exemples de meilleure pratique en renforcement des capacités basée sur le recueil de références ARC. Le site Web contiendra au minimum l'édition 2009 du recueil de références ARC, ainsi que des informations sur les ateliers à venir.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Web suivant :
<http://www.arc-online.org>

L'animation d'un atelier ARC

L'établissement de bases solides pour les droits de l'enfant constitue une part importante du renforcement des capacités s'appuyant sur le recueil ARC.

L'atelier représente un cadre idéal pour enseigner les manières dont on peut appliquer une approche basée sur les droits de l'enfant à des situations d'urgence. En effet, tout au long de l'atelier, l'animateur peut :

- Faire en sorte que les participants assument leurs responsabilités et soient responsables envers les autres
- Encourager les participants à s'impliquer activement et à partager leurs connaissances, leurs idées et leurs opinions tout au long de l'atelier
- Assister le groupe dans l'identification et le traitement de thèmes comme l'exclusion ou la discrimination.

Cette partie du Manuel de formation comprend des conseils et du matériel destinés à assister l'animateur dans le ciblage des concepts et des principes fondés sur les droits, d'une part, et dans le renforcement actif de ces derniers par le biais de leur intégration dans le travail et le processus de l'atelier lui-même. Elle aide l'animateur à :

- Créer les occasions tout au long de l'atelier pour faire paraître les droits réels.
- Assurer que les principes de participation, d'inclusion et de reconnaissance fassent partie intégrante de l'atelier à chaque étape.
- Proposer un certain nombre d'exercices clés pouvant être appliqués et adaptés dans la plupart des événements de renforcement de capacités.

Rendre les droits en atelier réels

Les participants à un atelier ARC, notamment les plus hauts placés, se trouvent souvent confrontés à des pressions horaires considérables, jonglant entre les réunions, la rédaction de rapports et la recherche de fonds. Il peut s'avérer, donc, difficile pour eux de créer un contact avec la réalité des vies qu'ils cherchent à améliorer par leur travail.

Afin d'éviter que l'atelier ARC ne devienne un exercice abstrait et sans grande relation avec la vie des personnes sur le terrain et les problèmes qu'elles rencontrent, nous vous proposons un certain nombre d'outils et de techniques.

Visites sur le terrain

Celles-ci permettent d'étudier tous les aspects de la vie des personnes dans les camps humanitaires. Dans un atelier général, le simple fait de consacrer du temps au visionnement transversal d'une communauté, puis de demander aux participants de cartographier des institutions ayant un rapport avec les droits peut fournir du matériel

contextuel permettant d'apporter de la profondeur aux discussions (cf. **Module contenant un sujet fondamental 4** Participation et inclusion, **Section 5, Exercice 8**).

Courts métrages

Lorsqu'ils sont bien choisis, ils peuvent apporter de la profondeur et une certaine touche personnelle à des exercices qui, autrement, resteraient sans intérêt; le mieux est encore d'accompagner le tout d'une étude de cas détaillée et écrite qui remplace des informations manquantes sur lesquelles peut reposer l'analyse d'un exercice.

Réflexions personnelles

Tout le monde vit dans un environnement où les droits font partie de l'ordre social. Durant les 20 dernières années, la plupart des gens ont été témoins, peut-être sans le savoir, d'un processus d'altération des normes sociales relatives aux enfants. Une façon d'aider les participants à assimiler complètement la pertinence des droits est de leur demander de réfléchir aux relations de droits liés à leur propre contexte familial. Pour familiariser, par exemple, les participants avec l'exercice sur la cartographie de la personne responsable (cf. **Module contenant un sujet fondamental 3** Conception de programme, **Section 3, Exercice 2**), il peut suffire de leur demander de cartographier toutes les personnes à responsabilités impliquées dans le droit de leurs propres enfants à l'éducation ou dans celui de leur protection. Vous pouvez rendre l'exercice plus difficile, en modifiant des données comme la survenue d'un changement ou d'un problème et en demandant quelle serait la personne responsable dans cette nouvelle situation.

Il peut aussi être utile de demander aux participants de tracer sur une ligne du temps l'évolution d'une attitude ou d'une loi sociale à travers plusieurs générations.

- A l'époque de vos grands-parents, qui avait la charge de la responsabilité (qui avait le pouvoir de décision) et quels étaient les objectifs ?
- A l'époque de vos parents, qui assumait les responsabilités ?
- Selon votre propre expérience, qui assume aujourd'hui la responsabilité vis-à-vis d'eux?
- Dans l'avenir, comment seront partagées ces responsabilités lorsque vos enfants auront votre âge ?

Lorsque vous pénétrez dans le domaine de l'expérience personnelle des participants, vous devez agir avec doigté, car ils ont peut-être fait eux-mêmes l'objet de violations de droits.

Les principes de participation, d'inclusion et de responsabilité doivent être présents à tous les stades de l'atelier.

La **déclaration des droits** de l'atelier fera très probablement référence à un certain nombre de droits et de responsabilités liés à la participation. Or, celles-ci risquent d'avoir des répercussions sur la structure des exercices et des procédures.

Le droit à une opinion

Dans de nombreuses situations, il est impossible d'adopter une position ou d'apporter une réponse de façon absolue. C'est pourquoi, nous recommandons de structurer les

exercices dans lesquels une discussion risque fort de donner différents points de vue de façon à permettre aux participants d'exprimer leurs idées en toute sérénité.

Etablir une ligne avec différents points de vue à une des extrémités et demander aux participants de se placer eux-mêmes sur cette ligne, en fonction de leur opinion sur le sujet, peut fournir un moyen de demander aux particuliers d'expliquer leur opinion ou leur raisonnement, ce qu'ils ne feraient pas de leur propre chef. L'utilisation de cet exercice renforce le fait que chacun est différent et que chacun détient des facteurs contextuels et de socialisation personnels qui détermineront leur position sur le problème posé. Si l'on peut montrer simultanément que les contentieux peuvent être inscrits dans une discussion sans pour autant la polariser, on a alors acquis un savoir-faire précieux.

L'organisation d'un débat peut donner les mêmes résultats pour obtenir différents points de vue autour de la table. Les participants peuvent, soit exprimer leur opinion propre, soit se faire les porte-parole de groupes connus pour avoir des points de vue opposés.

Les discussions déborderont certainement le délai imparti pour l'atelier et, notamment, celles touchant au contentieux. Il peut être utile de commencer le matin par octroyer un peu de temps aux participants pour échanger des idées ou des pensées que le rapprochement favorisé par les soirées autour d'un verre ont inspiré. Afin d'aider les participants à exprimer leurs idées, demandez-leur de se regrouper par deux et de converser à deux (*Buzz*) pendant quelques minutes sur quelque chose qu'ils souhaitent peut-être partager. Le *Buzz-time* permet de donner du temps aux participants pour ordonner leurs pensées et former leur opinion. L'animateur a, alors, la possibilité d'interroger chaque duo pour savoir s'il y a quelque chose qu'ils souhaiteraient partager.

Méthodes de révision et responsabilité

Pendant toute la durée de l'atelier, il incombe à l'animateur de faire en sorte que les enchaînements, le contenu et la procédure correspondent réellement aux besoins et aux attentes des participants. Il faut, également, savoir reconnaître que ces besoins peuvent varier ou se développer durant le déroulement même de l'atelier; l'animateur peut être amené à passer plus de temps que prévu sur un thème et à en survoler un autre qu'il aurait voulu approfondir. Par conséquent, il doit faire preuve de souplesse et rester à l'écoute des participants. Ces qualités feront le succès de l'atelier avec un résultat final plus efficace et des participants plus heureux, car ils auront le sentiment d'avoir été entendus et exaucés.

Afin de pouvoir satisfaire à tout moment les besoins émergents des participants et de rester à leur écoute, les animateurs ARC doivent aménager des moments de feedback tout au long de la durée de l'atelier. Les idées suivantes peuvent les assister en cela.

Concertation de groupe chaque jour

Avant le démarrage de l'atelier, commencez par répartir les participants en groupes de cinq à six personnes. Expliquez-leur qu'ils se réuniront à la fin de chaque journée pour examiner ensemble dans quelle mesure les objectifs ont été atteints et pour émettre des recommandations pour la journée suivante. Trois questions leur seront données à débattre, soit :

- 1 Quels ont été les résultats positifs de la journée ? Pourquoi ?



- 2 Quels ont été les échecs de la journée ? Pourquoi ?
- 3 Quelles sont vos suggestions pour demain ?

A la fin de la discussion de groupe, demandez à un membre de chaque groupe de donner un compte rendu. Adaptez alors, le cas échéant, la structure de l'atelier aux conclusions rapportées. Consacrez ensuite un peu de temps en début de journée suivante à présenter les propositions de chaque groupe et la manière dont vous les avez transcrites dans l'atelier.

Temps de réflexion des participants

Vous pouvez, également, demander à chaque groupe de développer, à tour de rôle chaque matin, un court exercice de réflexion. L'exercice ne doit pas durer plus de dix minutes et consiste à donner un aperçu du **point clé** de la journée précédente. Encouragez les participants à recourir à des moyens novateurs pour partager leurs réflexions (sous forme d'informations radiodiffusées, d'un jeu-questionnaire, d'un jeu de rôle ou de questions-réponses).

Les murs parlants ou feed-back informel

Placez une feuille blanche du document de tableau chevalet près de la sortie et encouragez les participants à y inscrire toutes leurs pensées et idées liées à l'atelier.

Exploitez les moments de pause. En effet, le meilleur feed-back est celui recueilli de façon informelle pendant les pauses. Assurez-vous d'utiliser efficacement cet espace pour surveiller la progression de l'atelier.

Vous trouverez dans le **Kit animateur** une source fournie d'exercices promouvant la participation dans un atelier ARC. Les exercices qui suivent sont des exercices participatifs destinés à mieux comprendre les approches basées sur les droits.

Exercices fondamentaux de l'atelier ARC

Vous trouverez dans cette section des propositions d'exercices pouvant être utilisés à différents stades des ateliers ARC. Veuillez noter, cependant, que malgré l'existence de nombreux autres exercices (ajoutés en annexe de chaque Module contenant un sujet fondamental et de Module contenant un sujet critique), les exercices et les idées qui vous sont proposés dans cette section occuperont probablement une place centrale dans vos ateliers.

Exercices de préparation ou servant de modèles pour travailler dans le cadre d'une approche basée sur les droits

Exercice 1

Développement d'une déclaration de droits d'un atelier

Au cœur des approches basées sur le droit (RBA) se trouve le concept de **rapport entre les droits et la responsabilité**. Dans certains cas, il est possible d'aider les participants à saisir l'aspect le plus abstrait de ce concept par la visualisation dans des gestes pratiques et dans le cadre du quotidien.

Vous pouvez utiliser cet exercice pour établir un contrat social entre les participants afin qu'ils gèrent les rapports entre eux, ainsi que tous les problèmes survenant durant la période où ils se trouvent ensemble ; en parallèle, vous pouvez aussi créer un cadre d'interaction participants-animateur. Cette application pratique de définition de droits et responsabilités, ainsi que la disposition d'un système de gestion des problèmes pouvant survenir dans cette relation, tout cela apporte une valeur pratique à l'atelier, mais fournit, également, un exemple simple, auquel se référer au cours des débats sur les concepts essentiels des RBA; c'est aussi un outil d'engagement auprès des communautés.

Les étapes de l'exercice et des occasions d'apprentissage sont comme suit.

Tâche à effectuer	Possibilité d'apprentissage
<p>1 Définition de droits et responsabilités</p> <p>Répartissez les participants en quatre groupes et distribuez à chaque groupe 10 feuilles de papier.</p> <p>Dites-leur d'utiliser ce qu'ils ont appris sur les constituants d'un bon atelier et de penser à une situation idéale pour eux.</p> <p>Ceci dit, attribuez à deux groupes la tâche d'identifier les droits dont ils aimeraient jouir durant l'atelier, et de sélectionner une bonne procédure, ainsi qu'un résultat probant.</p> <p>Chargez ensuite les deux autres groupes d'identifier, séparément, des responsabilités et des devoirs vis-à-vis d'autres personnes qu'il faut garder sous observation.</p> <p>Les groupes travaillent séparément de 10 à</p>	<p>Demandez aux participants de réfléchir sur la façon dont les expressions de droits et de responsabilités se chevauchent entre les deux groupes lorsque les deux listes sont regroupées. Il semble exister une forte corrélation entre les deux. Pour quelle raison?</p> <p>Les participants trouveront certainement un registre de droits, civils et politiques, mais aussi des droits économiques, sociaux ou culturels. Vous pouvez, alors, leur demander de catégoriser les éléments en différents types de déclarations.</p> <p>En répartissant les participants en quatre groupes, nous augmentons les chances de manifestation de la diversité des intérêts.</p> <p>Question à poser : pouvons-nous apporter</p>



15 minutes, après lesquelles vous demanderez aux deux groupes chargés des droits de dresser une liste commune et aux deux groupes chargés des responsabilités de mettre leurs déclarations sur les devoirs en commun.

une amélioration à cela ? Par exemple, faut-il qu'un seul groupe d'hommes et un seul groupe de femmes représentent chacun des droits et des responsabilités pour ensuite mettre tout en commun ? Devons-nous créer des groupes pour représenter, par exemple, différents cadres, différentes organisations ?

Que se passerait-il ?

Quels seraient les avantages et les inconvénients ?

2 Relation entre les droits et les responsabilités

Invitez une personne à représenter les **droits** et une autre personne à représenter les **responsabilités**. En premier lieu, le représentant des droits place un papier, sur lequel il a inscrit un droit, au mur. Vous invitez, alors, le représentant des responsabilités à trouver un devoir ou une responsabilité correspondant à ce droit. Leurs groupes respectifs peuvent leur venir en aide. L'activité se poursuit jusqu'à ce que tous les droits et leurs devoirs correspondants aient été posés sur le mur. A la fin de l'exercice, vous devez vérifier que tous les droits soient placés à côté de devoirs ou de responsabilités. Demandez, le cas échéant, des suggestions pour remplir les vides.

Les participants apprennent principalement ici à mettre en correspondance les devoirs et les droits. Or, dans les approches basées sur les droits, ce lien est crucial.

On présente souvent aux gens leurs droits, mais on omet d'inclure dans les discussions les responsabilités auxquelles ces droits correspondent.

3 Négociation d'une relation de droits

Demandez aux participants de regarder si les droits et les responsabilités qu'ils ont choisis de développer pourront constituer un cadre suffisant pour guider l'atelier dans son déroulement. Faut-il ajouter quelque chose ? Une fois terminé, demandez-leur comment ils aimeraient formaliser leur déclaration.

Formation au processus d'acceptation et de codification d'une déclaration, à laquelle les participants seront liés, en fournissant des occasions d'analyser différents outils permettant de prendre des décisions. Vous pouvez, par exemple, demander si tout le monde vote, ou simplement, si quelqu'un a une objection. Quelles sont les autres possibilités ? Quels sont les avantages et les inconvénients ?

4 Maintien de la relation

Une fois la déclaration prête, demandez à un volontaire de la rédiger formellement comme une **Déclaration des droits et des responsabilités**. Demandez aux participants comment ils aimeraient utiliser l'instrument qu'ils viennent de créer, puis demandez-leur de le tester. Voici des exemples de situations permettant le test :

L'exercice permet d'observer, dans un contexte réel, comment un groupe de personnes, engagées ensemble vers un même objectif, fait face aux problèmes émergents. Il tente de faire apparaître une échelle de réactions allant de la démarche personnelle, consistant à discuter avec les contrevenants pour leur rappeler leur engagement, à la

- | | |
|---|--|
| 1 Si quelqu'un ne respecte pas les droits d'une autre personne, quelle serait leur réaction ? | recherche d'un représentant pour s'acquitter de cette tâche au nom du groupe. L'exercice cherche à identifier les moments pendant |
| 2 Dans quelles situations la Déclaration des droits pourrait-elle s'avérer insuffisante ou nécessiter un ajustement ? | lesquels des problèmes pourraient survenir; c'est aussi une invitation à faire de la réunion de fin de journée une occasion de discuter des points 1 et 2. |
-

Veillez vous reporter au Module contenant un sujet fondamental 2 Approches basées sur les droits de l'enfant, Section 1, Exercice 1 Développement d'une déclaration de droits d'atelier

Exercice 2

Analyse de la confiance des participants dans l'application des méthodes basées sur les droits. Diagramme de dispersion.

Disposez quatre exemplaires du diagramme de dispersion ci-dessous sur le document de tableau chevalet.

- 1 Divisez les participants en quatre groupes et distribuez-leur les diagrammes de dispersion.
- 2 Distribuez à chaque participant sept points autocollant et demandez à chacun d'eux de placer un point dans la case qui correspond à leur niveau d'expérience (5 = grande expérience, 0 = aucune expérience).

En session plénière, vous ferez un résumé de leur niveau d'expérience et d'application des RBA.

- 3 A la fin de l'atelier, vous demanderez aux participants de revoir ce diagramme et d'apposer des points d'une couleur différente dans les cases correspondant aux points où ils pensent avoir acquis de la confiance. Il s'agit d'un bon moyen de visualiser en détail les progrès réalisés par les participants grâce à l'atelier.

Diagramme de dispersion

Enoncés	0	1	2	3	4	5
<i>Comment évalueriez-vous votre propre expérience concernant...</i>						
La précision du concept de programmation sur la base des droits (de l'enfant)						
L'expérience pratique se rapportant à la programmation basée sur les droits (de l'enfant)						
Le travail avec des pairs (c.-à-d. au sein du groupe de collègues de travail avec lesquels vous avez le plus de contact)						
Le niveau de soutien de la part de votre directeur						
Le niveau de soutien que vous recevez de la part des institutions						
La confiance acquise dans l'utilisation des CRP/RBA/HRBA au cours de votre travail de développement						
La confiance acquise dans l'utilisation des CRP/RBA/HRBA en situation d'urgence						

Veillez vous reporter au module 2 Approches basées sur les droits de l'enfant, Section 2, Exercice 2 Analyse de la confiance des participants dans l'application des approches basées sur les droits. Diagramme de dispersion.



Exercices qui permettent d'étudier les problèmes que rencontrent les enfants lorsque leurs droits sont niés ou ne sont pas respectés

Exercice 3

L'équilibre du pouvoir (powerwalk)

La déclaration des droits s'appliquant à l'atelier reprendra, la plupart du temps, les aspects de discrimination touchant les participants. Il faut que, dans son niveau le plus général, elle représente un espace auquel chacun ait eu la possibilité de contribuer. C'est pourquoi, il faut, dans la préparation d'un atelier, tenir compte de facteurs susceptibles de poser problème, comme le genre, la caste ou l'invalidité.

Cet exercice constitue un outil qui replace les participants face aux réalités de leurs contextes de travail. Il s'agit d'une introduction précieuse à l'analyse de situation et à la mise en œuvre de choix faits autour de sujets critiques particuliers.

En résumé, cet exercice immerge chaque participant dans l'un des nombreux rôles proposés. Ces rôles peuvent être spécialement taillés pour le groupe, mais comprendra, d'une part, ceux qui se trouvent particulièrement marginalisés (l'animateur peut fournir des rôles en lien avec le problème critique en cours d'analyse) et, d'autre part, ceux qui détiennent le pouvoir, la responsabilité et qui sont influents. L'exercice est très visuel. Les participants se placent sur une ligne et doivent répondre à des questions. Chaque fois qu'ils peuvent répondre par oui, ils avancent d'un pas. Toutes les questions se rapportent aux droits et peuvent, également, être adaptées au thème en cours de discussion. Au bout de 20 questions, les participants constateront l'existence d'un espace conséquent entre eux, certain ayant répondu oui à la plupart des questions et d'autres à moins de questions. L'exercice sert ensuite de tremplin à d'autres débats comme ce qui suit.

- Dans quelle mesure les personnages qu'ils jouent connaissent-ils les droits inhérents aux questions ?
- Dans quelle mesure, en tant que participants, connaissent-ils les droits qui leur sont proposés dans les questions ?
- Dans quelle mesure les personnages qu'ils jouent reconnaîtraient-ils les responsabilités?
- En tant que participants, dans quelle mesure connaissent-ils la réalité des vies qu'ils ont représentées dans l'équilibre du pouvoir ? Existe-t-il un danger de généralisation abusive ? Comment, dans la vie réelle, peuvent-ils éviter d'émettre des jugements inappropriés ? Cette réflexion peut aboutir à une discussion sur l'identification de la personne susceptible d'apporter des informations.
- Le participant s'est-il senti défavorisé ou en situation de pouvoir ?
- Qu'apprenons-nous sur les personnes confrontées à un obstacle humain et quelles en sont les conséquences ?
- Parmi les personnages alignés dans l'équilibre du pouvoir, est-il possible d'identifier ceux qui ont des responsabilités ?

Voir Module contenant un sujet fondamental 1 Comprendre l'enfance, Section 1, Exercice 1 Equilibre du pouvoir

Exercices qui aident les participants à identifier et à donner la priorité aux droits liés à des problèmes de type critique particuliers

Exercice 4

Utilisation de cartes pour une assimilation progressive des instruments juridiques

Les approches basées sur les droits s'appuient sur la légitimité des instruments des droits de l'homme, dans lesquels les droits sont codifiés de façon précise. Les participants aux ateliers ARC se trouveront confrontés à ce document à divers niveaux de l'atelier.

- A un niveau général, la formation sur le renforcement de capacité exigera des participants de comprendre l'étendue et la diversité des droits qui existent et ils devront se tenir prêts à les analyser.
- Quiconque prend en main un sujet critique spécifique, se heurte au langage réel du droit, car il s'agit de l'instrument de travail, du levier juridique, la norme qui sert de référence dans la surveillance de l'Etat.

Les participants doivent pouvoir à tout moment consulter les instruments juridiques en version intégrale, du moins à titre de référence. Dans la plupart des cas, les droits qui feront véritablement l'objet d'une analyse et seront utilisés dans le renforcement de capacités seront limités à ceux se rapportant au problème concerné. Le **Thème 2** de chaque Module **contenant un sujet critique** indique quels sont les textes juridiques sur les droits de l'homme, sur l'action humanitaire ou les réfugiés que l'on peut appliquer. L'animateur peut préparer des documents avec les textes juridiques afin que les participants puissent les emporter avec eux.

Dans les exercices d'ateliers, la lecture ou l'audition de textes arides peut s'avérer déprimant. L'une des solutions consiste à demander aux participants d'analyser des articles de droits en groupe de travail de manière à ce qu'ils soient amenés à lire le contenu et en discuter. On peut imprimer, par exemple, chaque article de la CDE sur une feuille de papier différente et les disposer en ligne tout au long du mur, comme dans une galerie d'art. L'animateur peut, alors demander à différents groupes d'identifier des traits spécifiques dans les articles; par exemple, de retrouver dans les textes, le principe du meilleur intérêt ou les droits liés à la responsabilité parentale ou encore le rôle de l'Etat, etc.

Les animateurs peuvent fabriquer des cartes avec les articles de la CDE en insérant ces derniers sur des diapos PowerPoint, puis en les imprimant. Il est conseillé d'utiliser le format paysage et d'y imprimer quatre diapos afin de pouvoir les disposer facilement sur une table. L'une des méthodes les plus prisées consiste à trier les cartes en catégories différentes, comme les droits à la protection, au développement, à la participation et à la survie. Du fait de l'impossibilité de catégoriser les droits de façon absolue, de nombreuses portes s'ouvrent à la discussion, à la fois dans le groupe et en session plénière. Dans un exercice plus détaillé, les participants doivent classer les droits de la CDE selon les catégories utilisées par le Comité relatif aux droits de l'enfant dans ses lignes directrices pour la surveillance.

L'utilisation de versions simplifiées peut aider à montrer une idée générale de l'étendue des droits qui ont été établis. Il existe un certain nombre de versions en fonction des intérêts et des niveaux de lecture des différents utilisateurs. Il faut toutefois prendre garde que les participants ne les confondent pas avec des textes juridiques, qu'ils devraient, pour éviter toute confusion, recevoir en version intégrale. Le **Module contenant un sujet fondamental 2** Approches basées sur les droits de l'enfant contient des exercices aidant à développer une réflexion sur le cadre juridique de la protection de l'enfant.

Se reporter à Module contenant un sujet fondamental 2 Approches basées sur les droits de l'enfant, Section 2, Exercice 1 Utilisation de la CDE dans les urgences et Exercice 2 Le cadre juridique pour la protection spéciale des enfants dans les situations d'urgence.

Exercices permettant l'utilisation d'instruments dans l'analyse de situation, les stratégies de mise en œuvre et la surveillance et l'évaluation

Thèmes 3 à 5 dans les modules contenant un sujet critique

L'étude de cas Arcodia

Cette étude de cas a été spécialement créée pour les ateliers ARC. Elle est à utiliser en parallèle avec les **Conseils de formation sur les sujets critiques** que vous trouverez à la fin de chaque matériel d'étude des Modules contenant un sujet critique. Elle a été étudiée de façon à minimiser les risques de contestation de la part des participants par rapport aux contextes fournis ou les risques d'enlisement dans les détails puisés dans des situations réelles. L'utilisation de cette étude de cas est particulièrement pertinente lorsque les participants utilisent les outils d'évaluation et d'analyse.

Cette étude de cas est modulaire et s'appuie sur une description géographique commune et sur des descriptions de thèmes critiques. Le but est de produire suffisamment d'informations pour dégager de bons exemples dans l'utilisation pratique des outils d'évaluation et d'analyse. Quatre variations sont données pour les points suivants :

- Structures gouvernementales (de faibles à fortes)
- Communautés internationales (de faibles à fortes)
- Société civile (faiblement à fortement développée)

Les exemples utilisés avaient été développés pour un atelier ARC d'Afrique de l'Est et, bien que les idées générales soient applicables dans toutes les structures du monde, l'animateur peut adapter l'étude de cas de façon à ce qu'elle reflète mieux la structure de la région à laquelle l'initiative sur le renforcement des capacités est destinée.

On imprime les quatre versions de l'étude de cas sur des cartes. Les participants reçoivent la carte qui contient une description du pays imaginaire d'Arcodia, ainsi que du thème critique qu'ils doivent étudier. Ils doivent, ensuite, choisir au hasard les parties manquantes de l'étude de cas, de façon à créer leur propre étude de cas.

Les cartes donnant une description de la structure du pays, du thème critique et de sa manifestation, ainsi que la nature de l'organisation imaginaire qui vous emploie seront communes à l'ensemble des groupes. Seules les trois autres cartes seront différentes.

Voir Module contenant un sujet fondamental 3 Conception de programme, Section 3, Document 3 L'étude de cas Arcodia

Exercices préparatoires et dynamisants pour les ateliers ARC

Présentation des participants

Méthode

- L'animateur demande aux participants de se regrouper par deux avec une personne qu'ils ne connaissent absolument pas.
- L'animateur distribue à chacun la **Fiche de présentation de participant** (que vous retrouverez à la fin de ce manuel sous la mention *document*) et demande à chacun de la remplir en mentionnant le nom du partenaire, sa nationalité, sa fonction et ses responsabilités, son expérience dans le travail humanitaire et son expérience dans l'utilisation du recueil de références ARC, puis de dessiner la personne dans l'espace laissé à cet effet dans le haut de la page.
- Au bout de 10 minutes, l'animateur demande à chaque participant de présenter son partenaire au reste des participants.
- Les dessins des participants sont affichés au mur.

Dynamisant 1 *Traversée de la rivière*

Méthode

- 1 L'animateur divise les participants en deux équipes.
- 2 L'animateur dessine une rivière, place tous les participants sur l'une des rives, puis leur explique qu'ils doivent atteindre l'autre rive rapidement.
- 3 L'animateur explique qu'il y a des crocodiles dans la rivière et que la seule façon de traverser est en utilisant des pierres (représentées par des morceaux de papier).
- 4 L'animateur distribue 3 morceaux de papier à chaque équipe (ce qui est insuffisant pour traverser la rivière), et donne aux participants le signal de départ.

Conclusion

En l'absence de communication à l'intérieur des équipes et entre les équipes, les participants ne réussissent pas à traverser la rivière. Les équipes représentent les organisations qui, en situations d'urgence, doivent travailler en collaboration à la protection des enfants et à la préparation d'un plan d'intervention.

Dynamisant 2 *Maison et enfant*

1 Méthode

- 2 L'animateur demande aux participants de former des groupes de trois : deux participants se placent en vis-à-vis en se joignant les mains, pour former une maison. Le troisième se place au milieu, représentant l'enfant.

Il est important que l'enfant ait besoin d'une maison.



- 3 Lorsque l'animateur prononce le mot *enfant*, l'enfant doit se trouver une nouvelle maison (c'est-à-dire deux autres participants formant une maison). Lorsque l'animateur prononce le mot *maison*, chaque maison doit tenter de trouver un nouvel enfant à héberger. *Tempête* signifie que enfant et maison doivent se disperser, changer leur rôle et former de nouveaux groupes de maisons et enfants.
- 4 L'animateur recueille alors les impressions de ces enfants qui n'ont aucune maison où vivre et les impressions des maisons et des enfants au moment de la catastrophe (tempête).

Conclusion

Ce jeu est lié aux problèmes de la protection de l'enfant en période d'urgence humanitaire. Il est important de visualiser la situation et de voir comment les participants ressentent la situation, en particulier, ceux qui représentent les enfants. La survenue d'une catastrophe provoque un certain nombre de sentiments négatifs chez les enfants, notamment la tristesse, la confusion et le sentiment de perte. Par ailleurs, la maison peut représenter l'organisation qui prête assistance à la personne déplacée à l'intérieur du pays (l'enfant) et confrontée au chaos, mais qui n'a peut-être pas une approche systématique pour atteindre tous les enfants. D'où l'importance d'avoir un système en place et de reconnaître les approches basées sur les droits de l'enfant durant l'assistance des enfants en situation d'urgence.

Echantillon de programmes d'atelier

Introduction

Chaque situation d'urgence humanitaire constitue une combinaison unique de cadres et d'acteurs, avec un calendrier et des phases qui lui sont propres. Parfois elle peut couvrir une courte période de jours ou de semaines, et d'autres fois elle peut s'étendre sur plusieurs générations. Dans certains cas, lorsque l'état d'urgence est constant, cela pousse les Etats à prendre de l'avance sur les besoins humanitaires en développant des connaissances techniques, la capacité de réaction, des systèmes et des infrastructures suffisantes.

Dans toutes ces situations, le renforcement de capacité représente probablement une activité plus complexe que ce que vous trouverez dans un atelier ponctuel, et vous devrez inévitablement travailler en collaboration avec plusieurs autres initiatives de renforcement de capacité. S'ils veulent apporter des améliorations durables dans les droits et la protection de l'enfant, les administrateurs devront envisager plusieurs types d'interventions et non pas seulement s'intéresser à un seul aspect. Vous trouverez ci-après deux exemples illustrant la complexité éventuelle de ce processus.

- 1 Nous avons, d'une part, le bureau sur le terrain, d'une organisation humanitaire qui a pour objectif de travailler à améliorer la protection des enfants dans le cadre même de son travail et au sein de son propre contingent de personnel. Deux interventions discrètes en renforcement de capacités s'imposent immédiatement :
 - Activités de renforcement de la protection de l'enfant par le personnel uniquement.
 - Création d'une administration et de systèmes capables de soutenir l'activité de protection de l'enfant dans le cadre du travail en tant que norme, en sensibilisant et en ralliant à sa cause le personnel étranger à la protection de l'enfant à la nécessité de protéger l'enfant et d'investir en capacité de personnel, c'est-à-dire en ressources, en temps et en engagement.
- 2 D'autre part, nous avons l'objectif pouvant être d'établir un système de protection de l'enfant au sein d'une communauté subissant les pressions d'une situation d'urgence ou se trouvant sous la coupe d'une aide humanitaire à long terme pour assister le gouvernement et les autres structures existante dans leur tâche d'établir un système approprié. Cet exemple plus programmatique, met en exergue l'importance de l'interpénétration entre enfants, membres de communauté et dirigeants, travailleurs gouvernementaux et dirigeant et le rôle de l'organisation. Dans un atelier sur la planification, il faudrait s'attacher, en premier lieu, à repérer ces différents rattachements, capacités et rapports entre les différents niveaux de responsabilité vis-à-vis des droits concernés. Un renforcement de capacités doit se développer de façon à établir un lien de réciprocité entre chaque niveau de responsabilité. L'analyse des écarts de responsabilité et de capacités peut être utilisée comme outil d'analyse et d'identification des interventions pertinentes.

Comme vous pourrez clairement le voir dans les données saisies ci-après, le recueil de données ARC ne doit pas être interprété comme le matériel ultime destiné à la totalité des utilisateurs éventuels. Le matériel ARC doit plutôt servir de ressource, parmi d'autres, grâce à laquelle il est possible de produire un matériel nouveau mieux adapté au contexte local.



Echantillon de programme 1

Atelier ARC de cinq jours sur le développement destiné aux administrateurs et aux partisans de ARC

Cet atelier sur cinq jours est conçu, à la fois pour familiariser les administrateurs d'organisations et les partisans d'ARC au recueil de références ARC et pour leur permettre de développer leur propre activité de renforcement de capacités et leur stratégie de développement en faveur d'ARC.

L'atelier permet aux participants de se familiariser avec :

- Le **Guide de l'utilisateur** et ce **Manuel de formation**
- Le **Module contenant un sujet fondamental 2** Approches basées sur les droits de l'enfant
- Le **Module contenant un sujet fondamental 3** Conception de programme
- Le **Module contenant un sujet fondamental 4** Participation et inclusion
- Le **Module contenant un sujet fondamental 5** Plaidoyer
- Un seul **Module contenant un sujet critique** de leur choix (bien que nous proposons une limite de quatre modules contenant un sujet critique au total).

Objectifs d'atelier

- La promotion de la coopération inter-agence dans le domaine de la protection de l'enfance en situation d'urgence humanitaire.
- Le renforcement de capacités de protection de l'enfance au niveau régional.
- La promotion du recueil de références ARC dans la région.
- La conception collective d'une stratégie de développement réaliste et exécutable pour ARC dans la région.

Préparation

L'animateur devra prendre contact avec les participants avec suffisamment d'avance, avant le début de l'atelier, pour s'assurer que tous ont pris connaissance des modules concernés et pour procéder avec eux au choix des Modules contenant un thème critique qu'ils étudieront en atelier.

L'animateur préparera un recueil d'informations détaillées à l'attention des participants avec ce qui suit :

- L'ensemble des documents connexes
- des listes de références écrites
- Le programme de l'atelier pour les journées 3 et 4 que vous pouvez retrouver à la fin de l'échantillon de table des matières concernant le programme.

Journée 1		
<p>Session 1 8 : 30 à 10 : 30</p> <p>Discours de bienvenue et présentations</p>	<p>Discours de bienvenue et exercices préliminaires</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Attentes et problèmes particuliers ● Explication des objectifs de programme durant l'atelier ● Exercice de la déclaration des droits de l'atelier <p>Module contenant un sujet fondamental 2, Section 1, Exercice 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Document de présentation des participants ● Objectifs et programme de l'atelier
<p>10 : 30 à 11 : 00</p> <p>Pause</p>		
<p>Session 2 11 : 00 à 12 : 30</p> <p>Présentation du recueil de références ARC</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation Histoire du recueil de références ARC Questions et réponses ● Présentation à partir du Guide de l'utilisateur : destinataire et organisation du recueil; contenu; ● Animation d'un exercice de discussion autour de deux exemples de plans de renforcement de capacités (dans la partie consacrée aux exemples de programmes du Manuel de formation) <p>Echanges de questions et réponses sur la présentation</p>	<p>Le CD-ROM du recueil de références ARC</p> <p>Distribution de copies du Guide de l'utilisateur extraites du CD-ROM</p> <p>Distribution de copies du Manuel de formation</p>
<p>12 : 30 à 13 : 30</p> <p>Déjeuner</p>		



<p>Session 3 13 : 45 à 15 : 00 Les enfants dans les camps humanitaires</p>	<p>Exercice de stimulation de la réflexion sur l'impact potentiel de problèmes liés à la protection de l'enfant sur les enfants</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Très brief passage en revue du Module contenant un sujet fondamental 1 Comprendre l'enfance ● Que représente un camp humanitaire ? Evaluation collective et discussion temporisée par l'animateur ● Comment ces activités pourraient-elles avoir un impact sur la vie des enfants ? 	<p>Module contenant un sujet fondamental 1 Comprendre l'enfance, Section 1, Exercice 3 Exploration des capacités évolutives de l'enfant et Section 1, Document 3 Liste de description des tâches.</p>
<p>15 : 00 à 15 : 15 Pause</p>		
<p>Session 4 15 : 15 à 16 : 45 Concepts cruciaux des approches basées sur les droits de l'enfant</p>	<p>Vérification du niveau de confiance des participants dans l'utilisation des approches basées sur les droits</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Qu'est-ce qu'une approche basée sur les droits ? ● Travail de groupe : difficultés et occasions d'application des RBA dans votre organisation ● Discussion en session plénière pour répondre à certaines difficultés et souligner les occasions existantes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Module à problématique fondamentale 2 Approches basées sur les droits de l'enfant Section 1, Exercice 2 Exploration de la confiance des participants par l'utilisation d'approches basées sur les droits <i>Diagramme de dispersion</i>
<p>16 : 45 à 17 : 00 Session quotidienne de compte rendu</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Groupes de départ <ul style="list-style-type: none"> - Qu'avez-vous apprécié en particulier de la journée ? - Que n'avez-vous pas spécialement apprécié ? - Pourquoi ? - Vos suggestions pour demain <p>Un représentant de chaque groupe a le rôle de rapporteur auprès de l'animateur</p>	
<p>Journée 2</p>		
<p>Début de journée Réflexion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Un groupe est chargé d'animer un court exercice de réflexion mettant en lumière les points clés de la journée précédente 	

<p>Session 1</p> <p>8 : 30 à 10 : 30</p> <p>Module contenant un sujet fondamental 2</p> <p>Approches basées sur les droits de l'enfant</p> <p>Application de ces concepts</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Exercice de démarrage Ile de la réincarnation ● Présentation générale du Module contenant un sujet fondamental 2 Approches basées sur les droits de l'enfant ● Exercice de compréhension visant à encourager les participants à appliquer les principes directeurs dans notre travail 	<ul style="list-style-type: none"> ● Module contenant un sujet fondamental 2 Approches basées sur les droits de l'enfant, Section 1, Exercice 3 Relation entre droits et responsabilités : L'île de la réincarnation
<p>10 : 30 à 11 : 00</p> <p>Pause-café</p>		
<p>Session 2</p> <p>11 : 00 à 12 : 30</p> <p>Pourquoi et comment utiliser des approches basées sur les droits de l'enfant dans l'urgence humanitaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Intro ● Court métrage ou stimulation de réflexion sur l'expérience de travail comprenant des approches basées sur les droits dans l'urgence humanitaire ● Exercice d'identification des problèmes rencontrés dans des contextes humanitaires et réflexion sur ces derniers ● Evaluation collective en session plénière sur les solutions et les avancées éventuelles ● Explication : les problèmes discutés et les chances serviront de référence pour le dernier jour de l'atelier en raison de leur pertinence éventuelle avec le développement des ARC dans la région. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Module contenant un sujet fondamental 2 Approches basées sur les droits de l'enfant Section 3, Exercice 1 Exploration des approches basées sur les droits de l'enfant dans les situations d'urgence, Section 3, Document 1, Les besoins comparés aux droits et le Document 2 Pourquoi choisir une approche basée sur les droits ?
<p>12 : 30 à 13 : 30</p> <p>Déjeuner</p>		
<p>Dynamisant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Exercice du jeu de balle Pourquoi promouvoir la participation des enfants en situations d'urgence ? 	<ul style="list-style-type: none"> ● Module contenant un sujet fondamental 4 Participation et inclusion Section 1, Exercice 1 Exercice avec balle

<p>Session 3 13 : 30 à 15 : 00 Module contenant un sujet fondamental 4 Participation et inclusion Concepts cruciaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation d'un court métrage ou d'un autre stimulus montrant comment les enfants peuvent participer aux différents stades de projets et de programmes ● Discussion en session plénière Comment impliquer les enfants à différents stades de projets et de programmes, de problèmes et de chances 	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation éventuelle d'une vidéo sur la DDR ● Présentation de diapositives du Module contenant un sujet fondamental 4 Participation et inclusion
<p>15 : 00 à 15 : 15 Pause</p>		
<p>Session 4 15 : 15 à 16 : 15 Module contenant un sujet fondamental 4 Participation et inclusion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Familiarisation avec le Module contenant un sujet fondamental 4 Participation et inclusion Répartir les participants en huit groupes. Demander à chaque groupe de préparer un résumé visuel très succinct sur le contenu de ce module (sur document de tableau chevalet) ● A l'aide de ce matériel, développer une <i>galerie tournante</i>, dans laquelle un membre de chaque groupe se place devant son graphique et donne des explications à outrance, tandis que les autres participants continuent à tourner pour regarder les autres graphiques 	
<p>16 : 45 à 17 : 00 Session quotidienne de compte rendu</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Aux groupes de départ : mêmes questions que la journée 1 	
<p>Jour 3</p>		
<p>Début de journée Réflexion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Un groupe est sélectionné pour jouer le rôle de l'animateur dans un court exercice de réflexion qui met en lumière le point-clé de la veille 	

Session 1 8 : 30 à 10 : 30 Introduction du Module contenant un sujet fondamental 3 Conception de programme Sujets critiques individuels	<ul style="list-style-type: none">● Exercice de l'équilibre du pouvoir● Présentation de l'étude de cas Arcodia● Organisation de groupe selon les Modules contenant un thème critique préselectionnés pour l'étude	<ul style="list-style-type: none">● Module contenant un sujet fondamental 3 Conception de programme, Section 1, Exercice 1 L'équilibre du pouvoir, Section 1, Document 1 Identités dans l'équilibre du pouvoir et Section 3, Document 3 L'étude de cas Arcodia
<hr/>		
10 : 30 à 11 : 00 Pause		
Session 2 11 : 00 à 12 : 30 Mise en scène : Section 1 Comprendre l'enfance et les problèmes de protection de l'enfant	<ul style="list-style-type: none">● Utilisation du Module contenant un sujet fondamental 3 Conception de programme, lien avec le Module contenant un sujet fondamental 1, Comprendre l'enfance● Lancement d'un stimulus et d'une réflexion autour de ce thème● Travail de groupe Les participants discutent et planifient l'élaboration de leur propre Thème 1 couvrant les points suivants :<ul style="list-style-type: none">● - Comment différents problèmes critiques affectent les enfants (à des âges et à des stades différents et dans diverses situations)<ul style="list-style-type: none">- Principes directeurs● - Pourquoi est-il important d'intervenir	
<hr/>		
12 : 30 à 13 : 30 Déjeuner		
<hr/>		
Dynamisant		
<hr/>		

<p>Session 3</p> <p>13 : 30 à 15 : 00</p> <p>Module contenant un sujet fondamental 3 Conception de programme</p> <p>Section 2 Connaissance de la loi et des droits de l'enfant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Stimulus et exercice ● Travail de groupe : les participants discutent et planifient l'élaboration du Thème 2 du module contenant un thème critique qu'ils ont présélectionné et couvrant les points suivants : ● Instruments et normes légaux pertinents ● Responsables clés (avec relation entre responsables et titulaires de droits) ● Principes directeurs 	<ul style="list-style-type: none"> ● Diapositives connexes extraites du Module contenant un sujet fondamental 3 Conception de programme ● Module contenant un sujet fondamental 2 Section 2, Exercice 1 Utilisation de la CDE dans les urgences (ou autre exercice pertinent)
<p>15 : 00 à 15 : 15</p> <p>Pause</p>		
<p>Session 4</p> <p>15 : 15 à 16 : 45</p> <p>Module contenant un sujet fondamental 3 Conception de programme</p> <p>Evaluation et analyse de situation</p> <p>1ère partie</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation de la section 3 évaluation et analyse de situation dans le Module de conception de programme ● Utilisation de l'étude de cas Arcodia pour guider les participants à travers les exercices clés que constituent <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse causale - la cartographie des responsabilités - l'analyse de défaillance de la capacité 	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation des diapositives connexes extraites du Module contenant un sujet fondamental 3 Conception de programme et de trois exercices sur : <ul style="list-style-type: none"> - l'analyse causale - la cartographie des responsabilités - l'analyse de la responsabilité
<p>16 : 45 à 17 : 00</p> <p>Session quotidienne de compte rendu</p>		
<p>Jour 4</p>		
<p>Début de journée</p> <p>Réflexion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Un groupe est sélectionné pour jouer le rôle de l'animateur dans un court exercice mettant en lumière le point-clé de la veille 	

Session 1 8 : 30 à 10 : 30 Evaluation et analyse de situation 2^{ème} partie	<ul style="list-style-type: none">● Exercice avec animateur impliquant des enfants dans l'analyse de situation● Travail de groupe : les participants discutent et planifient l'élaboration de leur propre Thème 3 avec les points suivant :<ul style="list-style-type: none">- différence entre évaluation et analyse- principes cruciaux- instruments-clés● Difficultés et occasions	<ul style="list-style-type: none">● Module contenant un sujet fondamental 4 Participation et inclusion, Section 5, Exercice 1 Préparatifs pour une participation efficace des enfants à une analyse de situation et Section 5, Document 1 Lignes directrices clés pour assurer une bonne pratique
<hr/>		
10 : 30 à 11 : 00 Pause		
Session 2 11 : 00 à 12 : 30 Module contenant un sujet fondamental 5 Plaidoyer 1^{ère} partie Analyse de plaidoyer	<ul style="list-style-type: none">● Présentation des points clés du Module contenant un sujet fondamental 5 Plaidoyer● Exercices-clés avec l'animateur pour promouvoir le plaidoyer et le contenu du module ARC sur le plaidoyer	<ul style="list-style-type: none">● Présentation des diapos connexes et exercices du Module contenant un sujet fondamental 5, Plaidoyer
<hr/>		
12 : 30 à 13 : 30 Déjeuner		
<hr/>		
Dynamisant		

Session 3

13 : 30 à 15 : 00

**Module contenant un sujet
fondamental 3**

Conception de programme

**Continuation des sujets
critiques**

Planification et mise en œuvre de
programme

- Présentation et discussion :
Module contenant un sujet
fondamental 3 Conception de
programme Points clés de la
section 4 Planification et mise
en œuvre de programme
- Travail de groupe :
Les participants discutent et
planifient l'élaboration du
Thème 4 dans le module
contenant un thème critique
qu'ils ont présélectionné et
couvrant les points suivant :
 - principes directeurs
pertinents : le travail doit
impliquer des buts communs,
une approche coordonnée, la
participation et l'inclusion
 - stratégies de prévention et
de mise en oeuvre, les trois
piliers
 - conseils de priorité et de
fonctionnement
- Présentation de diapos
connexes du **Module
contenant un sujet
fondamental 3** Conception de
programme

15 : 00 à 15 : 15

Pause



<p>Session 4 15 : 15 à 16 : 45 Module contenant un sujet fondamental 3 Conception de programme Continuation des sujets critiques Surveillance et évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation/discussion des points clés sur la conception de programme, Section 5, Surveillance et évaluation, comprenant des réponses aux questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi, dans les approches basées sur les droits, est-il important de se montrer ambitieux ? - Pourquoi et comment l'ampleur des changements est-elle liée à cette ambition ? - Comment le thème sur les sujets critiques contenu dans le recueil de références ARC contribue-t-il à l'ampleur de ce changement ? - Comment pouvons-nous suivre à la trace les progrès de nos stratégies de mise en œuvre et leur contribution au changement et aux buts fixés au niveau mondial ? 	<ul style="list-style-type: none"> ● Présentation des diapos connexes du Module contenant un sujet fondamental 3 Conception de programme
<p>16 : 45 à 17 : 00 Session quotidienne de compte rendu</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Groupes de départ 	<ul style="list-style-type: none"> ●
<p>Jour 5</p>		
<p>Début de journée Réflexion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Groupe sélectionné comme animateur pour court exercice de réflexion mettant en lumière le point-clé de la veille 	
<p>Session 1 8 : 30 à 10 : 30 Présentation et discussion autour de plans de formation</p>	<p>Répartir les participants en quatre groupes, puis former des duos</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Tâche à effectuer Chaque groupe présente son plan de formation à l'autre groupe qui joue le rôle de l'ami qui émet des critiques sur le contenu du travail, le débit et la procédure utilisée. ● Session plénière Communication du point clé et émission de commentaires sur les modules 	

10 : 30 à 11 : 00

Pause

Session 2

11 : 00 à 12 : 30

Session publique pour développer des exercices sur le renforcement de capacités à partir de l'exercice sur la planification de formation; par ex., rédaction de plans de formation

Session à utiliser selon les besoins.

Certains participants peuvent avoir envie de développer des idées à partir de l'exercice (rédiger ces idées)

Occasion de revisiter des domaines qui n'étaient pas totalement couverts

12 : 30 à 13 : 30

Déjeuner

Dynamisant

Session 3

13 : 30 à 15 : 00

Stratégie de développement pour ARC au niveau régional 1^{ère} partie

- Les groupes travaillant à l'intérieur de leurs propres organisations traitent les questions suivantes :
 - Comment pouvons-nous utiliser le recueil de références ARC au sein de notre propre organisation ?
 - Comment pouvons-nous faire avancer ces idées ?
 - Plans d'action
- Session plénière
Court résumé de la discussion de chaque groupe

15 : 00 à 15 : 15

Pause

Session 4

15 : 15 à 16 : 45

Stratégie de développement pour ARC au niveau régional 2^{ème} partie

- Groupes de participants travaillant dans le même pays se penchent sur les questions suivantes :
 - Comment pouvons-nous utiliser le recueil de références ARC entre organisations à l'intérieur de notre propre pays?
 - Comment pouvons-nous faire progresser ces idées ?
 - Plans d'action
- En session plénière
Court résumé de la discussion de chaque groupe



Résumé	● L'animateur résume les plans de développement de ARC; il prononce les derniers points	● Distribution de la fiche d'évaluation de l'atelier
16 : 30 à 17 : 00		
Evaluation finale et discours de clôture	● Chaque participant contribue à la finalisation de l'évaluation	

Tâches à effectuer pour les jours 3 et 4

Les participants travailleront en groupes réduits sur le Module contenant un sujet critique de leur choix.

A la fin de ces deux jours, les participants seront capables :

- De communiquer et de promouvoir les messages clés extraits de chacun des cinq thèmes du module sur lequel ils travaillent (sur la base du **Module contenant un sujet fondamental 3** Conception de programme)
- D'appliquer ces messages au problème critique particulier qui les occupe
- De réfléchir sur la manière dont ils pourraient communiquer ces messages aux groupes cibles et dans diverses formations et scénarios de sensibilisation
- D'utiliser et d'adapter un certain nombre de nouvelles méthodologies de formations participatives et d'inclusion dans ce but

Tâche confiée : pour chaque thème, discuter et adopter des thèmes- clés qui pourraient être inclus et réfléchir aux moyens de communiquer ces points clés. La section sur les **Lignes directrices pour formations sur les sujets critiques**, qui se trouve à la fin de chaque module contenant un sujet critique, peut s'avérer utile pour l'accomplissement de cette tâche.

Echantillon de programme de formation 2

Suggestions pour sessions de formation destinées à augmenter la sensibilité et la capacité des membres d'organisations à intervenir dans les problèmes liés à la protection de l'enfant sur le lieu de travail

Utilisateur	Responsable de ...	Utilise	Type éventuel de renforcement de capacité
Directeur au niveau national	Sensibiliser et faire assimiler pleinement les responsabilités de l'organisation / avoir des responsabilités de gestion dans la protection de l'enfant Préparer adéquatement et procéder à la surveillance de gestion.	Exercices sur la sensibilisation et la mobilisation extraits du Module contenant un sujet fondamental 2 Approches basées sur les droits de l'enfant. Familiarisation avec les cadres juridiques du Sujet critique 1 Abus et exploitation Thème 2 et des codes de conduite de l'organisation elle-même. Planification d'un exercice fondé sur des idées du Sujet critique 1 Abus et exploitation, Thème 4.	Atelier d'une journée (si nécessaire) Sensibilisation sur les enfants en tant que sujets de droit. Familiarisation avec le cadre juridique et le code de conduite de l'organisation. Occasion d'acquérir des connaissances pratiques et l'éclairage nécessaire pour pouvoir diriger et /ou promouvoir un plan et gérer un système interne.
Directeur dans la protection de l'enfant et/ou animateur	Développement d'un code de conduite interne et d'un système associé.	Les modules contenant un sujet critique (en particulier le Sujet critique 1 Abus et exploitation).	Groupe de travail autodidaxie Travail d'équipe en collaboration / encadrement.

Membres du personnel : par exemple, responsables de programme/ travailleurs sur le terrain / chauffeur.	Les sensibiliser et leur inculquer le sentiment de devoir moral / responsabilisation personnelles du point de vue des droits de l'enfant et, en particulier, des abus Etablir de la confiance pour articuler des messages sur les droits et la protection de l'enfant sur d'autres messages (champion local).	Exercices de sensibilisation et de mobilisation et connaissances cruciales sur les droits de l'enfant issus du Module contenant un sujet fondamental 2 Approches basées sur les droits de l'enfant. Familiarisation avec les exigences et les codes de conduite internes à partir de matériel développé expressément pour le personnel de bureau, extrait d'un matériel ARC différent et de matériel interne.	Atelier sur deux jours : Sensibilisation sur l'enfant en tant que sujet de droit. Familiarisation avec le cadre juridique et le code de conduite de l'organisation. Occasion d'acquérir des compétences et de l'expérience dans le domaine de l'abus, de la négligence et de l'exploitation. Jeu de rôle pour développer l'auto- confiance permettant d'aider les autres (par exemple, les membres de la famille, de la communauté) dans leur application des droits et de la protection de l'enfant. Acquisition de compétences dans la communication et le travail avec les enfants, ainsi que dans l'art d'exprimer des concepts liés aux droits dans la langue vernaculaire des enfants.
---	---	--	--

Echantillon de programme de formation 3

Idées d'activités pour établir un système de protection de l'enfant en situation d'urgence / dans un camp humanitaire s'intégrant dans les systèmes nationaux officiels

Utilisateur	Responsable de ...	En utilisant	Nature de l'événement ou de l'intervention
Animateurs	Veiller à ce que le contenu ARC rassemble le matériel suffisant pour travailler avec les parties intéressées citées ci-après.	<p>les Modules contenant un sujet fondamental : approches basées sur les droits de l'enfant, Comprendre l'enfance, Conception de programme, Plaidoyer, Participation et inclusion.</p> <p>Module contenant un thème critique 1 Abus et exploitation.</p>	Auto-étude Ateliers ARC régionaux.
Directeurs d'organisation	<p>Sensibiliser, stimuler le sentiment de devoir moral et diriger de façon à développer et à soutenir efficacement le projet de protection de l'enfant.</p> <p>Créer un système adéquat de contrôle des méthodologies et de résultats anticipés (indicateurs/systèmes) pour gérer une initiative de protection de l'enfant.</p>	<p>Exercices sur la sensibilisation et la mobilisation à partir du Module contenant un sujet fondamental 2 Approches basées sur les droits de l'enfant.</p> <p>Module contenant un sujet fondamental 3 Conception de programme en combinaison avec le Module contenant un sujet critique 1 Abus et exploitation.</p> <p>Manuel de formation ARC Conseils destinés aux directeurs et décideurs sur les stratégies de renforcement de capacité.</p>	<p>Lectures / auto-étude / briefing.</p> <p>Programme d'une journée</p> <p>Atelier avec jeu de rôle pour élaborer des méthodologies et des outils.</p> <p>Groupes de travail sur la conception d'indicateurs et de systèmes de surveillance.</p>
Responsables de programme d'organisation	Créer la capacité de gestion du développement à partir d'une analyse initiale (analyse de situation des droits de l'enfant),	<p>Exercices de sensibilisation et de mobilisation à partir du Module contenant un sujet fondamental 2 Approches basées sur les</p>	Atelier sur trois à quatre jours, éventuellement en collaboration avec d'autres organisations et avec des hauts-fonctionnaires du

Responsables gouvernementaux	<p>planification, négociation, développement d'un système de rapport et de surveillance, développement de capacité en système de protection de l'enfant.</p> <p>Créer la capacité de développer du matériel de sensibilisation et des stratégies de dissémination pour les membres de communautés.</p> <p>Plaider pour rallier les employés du gouvernement à leur cause.</p> <p>Promouvoir un sentiment de devoir moral vis-à-vis de ce thème pour rehausser la qualité de l'encadrement et conférer aux travailleurs gouvernementaux présents sur le terrain l'autorité nécessaire pour agir.</p> <p>Créer la capacité (notamment connaissance des systèmes) pour donner un sens à l'administration et un système de surveillance.</p>	<p>droits de l'enfant et du Module contenant un sujet fondamental 1 Comprendre l'enfance.</p> <p>Module contenant un sujet fondamental 3 Conception de programme en combinaison avec le Module contenant un sujet fondamental 1 Abus et exploitation.</p> <p>Les exercices de sensibilisation à partir des Module contenant un sujet fondamental 2 Approches basées sur les droits des enfants et du Module contenant un sujet critique 1 Abus et exploitation.</p>	<p>gouvernement responsables de secteurs particuliers.</p> <p>Atelier d'une journée</p> <p>Sensibilisation sur les enfants en tant que sujets de droit et sur les violations.</p> <p>Familiarisation avec le cadre juridique (international et national).</p> <p>Occasion de planifier et de diriger le développement d'un système de protection de l'enfant</p> <p>Identification des organisations connexes, établissement de réseaux transsectoriels et/ou interorganisationnels.</p>
Travailleurs gouvernementaux sur le terrain.	Création de capacité (ressources/motivation) d'engagement actif dans le développement et la gestion de systèmes de protection de l'enfant.	Exercices de sensibilisation à partir du Module contenant un sujet fondamental 2 Approches basées sur les droits de l'enfant et du Module contenant un sujet critique 1 Abus et exploitation.	Atelier ou groupe de travail avec un responsable de programme d'organisation.
			Sensibilisation aux enfants, en tant que sujets de droit, et aux violations.

		<p>Familiarisation avec le système en cours de développement (matériel développé à partir d'ARC et de matériel provenant de responsables de programme de travailleurs gouvernementaux).</p> <p>Connaissances techniques issues de Module contenant un sujet fondamental 6</p> <p>Mobilisation communautaire:</p>	<p>Familiarisation avec le cadre juridique (international et national).</p>
<p>Chefs de communauté / membres du comité de protection.</p>	<p>Sensibiliser et inculquer le sentiment de devoir moral face à la nécessité de disposer de systèmes de protection de l'enfant efficace.</p> <p>Motiver l'engagement et établir des rôles et des responsabilités dans le système de protection de l'enfant.</p> <p>Motiver les gens pour qu'ils interviennent dans les problèmes de protection de l'enfant.</p>	<p>Exercices de sensibilisation</p> <p>Familiarisation avec le système en cours de développement (matériel développé à partir de matériel ARC et autres provenant de responsables et/ou de travailleurs gouvernementaux)</p> <p>Compétences tirées du Module contenant un sujet fondamental 4</p> <p>Participation et inclusion.</p>	<p>Atelier sur la communauté</p> <p>Sensibilisation à l'enfant en tant que sujet de droit et aux normes juridiques de base.</p> <p>Etablissement de système, expérience de simulation de différents scénarios rencontrés par les communautés lorsqu'elles défendent les droits de l'enfant.</p>

Conseils destinés aux directeurs et décideurs sur les stratégies de renforcement de capacité

La complexité des tableaux ci-dessus peut paraître décourageante au début. Les directeurs et les décideurs risquent de se sentir perplexes au moment de démarrer un renforcement de capacité dans les modalités décrites ci-avant.

La série de questions et de suggestions qui suivent ont été étudiées pour les assister dans leur tâche de développement de stratégie de renforcement de capacité en situation de travail. Ces questions peuvent, également, constituer un ordre du jour utile pour une réunion inter-agences sur la planification.

Les questions suivantes ont été cadrées sur le concept du cycle de programme. Comme tous les projets, les stratégies de renforcement de capacités devront être rigoureusement planifiées et adaptées à la réalité de la situation sur le terrain.

1 Quelle part d'ambition l'intervention en renforcement de capacité sert-elle ?

Il faut surtout garder présent à l'esprit que l'initiative de renforcement de capacité doit contribuer à de plus grands objectifs fixés par les instruments internationaux des droits de l'homme. En effet, l'impact d'une initiative de renforcement de capacité minimale au départ, peut progressivement porter ses fruits au niveau local, tout en continuant à progresser pour améliorer les droits de l'enfant au niveau mondial. C'est pourquoi, les événements de formation devraient toujours s'aligner sur les normes internationales et s'efforcer de contribuer aux plus grands objectifs communs en faveur de tous les enfants.

2 Quels problèmes, à la fois externes et institutionnels, doit-on prendre en ligne de compte au moment de la planification de stratégies de renforcement de capacités ?

Les stratégies de renforcement de capacités se heurtent inévitablement à la nature même des camps humanitaires. Les responsables de projets doivent visualiser et planifier un renforcement de capacité systématique, tout en cherchant des moyens d'atténuer ces problèmes. Il peut donc être utile de travailler avec un champion ARC sur des problèmes concrets ou avec un animateur pouvant former sur une stratégie de renforcement de capacité.

Vous trouverez, peut-être, parmi les solutions suivantes, des idées qui vous seront utiles.

- Ateliers de formation qui focalisent les problèmes en eux-mêmes (c.-à-d. formation et formation à la résolution de problèmes simultanément)
- Incorporation d'un élément de formation dans les réunions de routine
- Briefings
- Distribution de copies des documents sur des thèmes spécifiques, mise à disposition de références écrites, de lignes directrices et de manuels mettant en lumière les domaines spécifiques d'autodidaxie.
- Intégrer des éléments de réflexion dans les routines de travail, de façon à orienter spécifiquement l'expérience d'apprentissage
- Feedback opportun, réunions d'informations et conversations (au cours de voyages en voiture, de repas).



- Organisation de coaching et de tutorat
- Encouragement pour l'utilisation d'un journal d'apprentissage personnel (pour noter les réflexions personnelles sur les leçons apprises dans le cours du travail quotidien).

Nous insistons, cependant, sur le fait que l'efficacité et la durabilité des processus de formation et d'apprentissage reposent sur une stratégie de renforcement de capacités cohérente et organisée en étapes qui doit être régulièrement révisée, évaluée et adaptée aux participants et aux contextes de développement. Le processus de renforcement de capacité se construit par phases, l'une s'appuyant sur la précédente; il s'agit d'une accumulation d'expériences, d'un processus ouvert à la réflexion et aux reconsidérations.

- 3 Quels types d'interventions en renforcement de capacité sont nécessaires, et à quels niveaux/ avec quels groupes ?

Les scénarios ci-dessus font référence à cinq types d'intervention en renforcement de capacités :

Sensibilisation et mobilisation

Certains et, parfois la majorité des participants aux ateliers ARC sur le renforcement de capacité, peuvent avoir du mal à assimiler le concept de l'enfant en tant que sujet de droit; il s'agit d'un concept qui n'est, donc, pas particulièrement aisé à saisir et/ou à accepter.

La première mesure essentielle à prendre pour changer ces attitudes est de sensibiliser aux droits de l'enfant et de faire en sorte qu'ils soient mieux compris. Il faudra ensuite travailler à inspirer la foi en ce que les approches basées sur les droits pourront seules apporter des changements durables dans la vie des enfants et leur donner la motivation pour travailler en ce sens.

Il peut s'avérer utile de sonder la pensée dominante et les croyances sur les droits et les droits de l'enfant. Sur la base des résultats de ce sondage, il est important de consacrer suffisamment d'espace à la réflexion et au questionnement sur les concepts cruciaux des droits de l'enfant. Ce processus peut prendre du temps, mais il est essentiel. Les plans de renforcement de capacité qui contournent cette étape sont rarement efficaces.

Renforcement des compétences pour agir contre les abus et la négligence

Vous serez toujours confrontés au besoin de renforcer vos connaissances théoriques et techniques sur des sujets critiques spécifiques et sur les méthodologies basées sur les droits (comme la participation et le plaidoyer). Les directeurs d'organisation peuvent vouloir encadrer et guider leur propre personnel ou proposer des ateliers au sein de l'organisation ou inter-agence. Ces ateliers se feraient sur une journée (pour de la sensibilisation de base) ou sur trois/quatre jours (pour guider une équipe à travers un cycle complet de projet avec des outils et des exercices de travail et les enfants séparés comme exemple de sujet critique). Quelle que soient leur durée, tous les ateliers doivent parvenir à faire assimiler parfaitement aux participants les approches basées sur les droits. Les ateliers plus spécifiques doivent focaliser des approches basées sur les droits de l'enfant spécifiques; par exemple, plaidoyer en faveur d'une réforme politique et législative ou octroi de priorité des ressources.

Etablissement de codes de conduite, de systèmes de surveillance et de rapport, de systèmes de responsabilité

Tous ceux dont le travail a des conséquences sur la vie des gens (par ex., OBC, NGO, secteur privé, média, ONG internationales, ONU) ont l'obligation de s'efforcer, à la fois d'observer les normes qui sont associées aux droits concernés et de garantir la réalisation des droits régissant les régions où demeurent les personnes concernées. Ce peut être, par exemple, le droit du titulaire de droit à être entendu, du droit d'association, d'information, du droit à une vie privée.

Ces droits de procédure concernent, dans une large mesure, les modalités de travail du personnel et leurs activités menées au jour le jour; elles exigent un renforcement de capacité dans le développement de codes de conduite et de normes en matière de pratique. Les organisations devraient intégrer dans leurs procédures et leurs systèmes l'internationalisation et l'institutionnalisation des principes de la protection et des droits de l'enfant. Cela implique l'établissement de codes de conduite et de modalités de travail qui assurent la protection de l'enfant (notamment, par des recherches sur le trafic d'enfants). Les ateliers peuvent servir d'antichambre au devoir moral des participants vis-à-vis des codes de conduite, ainsi qu'à l'établissement de systèmes de responsabilité.

Ces initiatives peuvent être entreprises au sein d'une seule organisation ou, mieux encore, être le produit d'une collaboration entre plusieurs organisations. L'élaboration et le développement d'ateliers sur les modalités d'engagement à la soumission de rapports au Comité relatif aux droits de l'enfant et aux groupes de travail sur la surveillance et le système de rapport reposent sur la Résolution 1612 du Conseil de sécurité, et sur l'élaboration d'indicateurs de sensibilité aux droits. Dans le développement de ces initiatives, il peut s'avérer utile d'envisager la formation du personnel à la négociation et à la soumission de rapports.

Création de réseaux et de mise en collaboration inter-agence

Les ateliers inter-organisationnels ont en partie pour logique de stimuler la sensibilisation aboutissant à la mise en réseaux des initiatives similaires et à une action commune de renforcement des capacités. Un des grands thèmes présents dans l'élaboration d'ARC et dans la stratégie de développement est la chance qu'offrent les initiatives ARC de renforcement des capacités aux organisations de travailler ensemble. Plus encore, les membres du comité directeur eux-mêmes sont expressément encouragés à utiliser le recueil de références comme un outil permettant la collaboration entre organisations.

Développement personnel continu

Tous les membres du personnel et tous ceux qui travaillent dans ce domaine ont le devoir de s'auto-informer, d'apporter assistance et encadrement aux autres, ainsi que de les diriger et de se s'ériger en modèle.

Préparation aux imprévus

Il est pertinent de noter que le renforcement des capacités lié à la protection et aux droits de l'enfant peut souvent créer des défis additionnels de renforcement des capacités ou de programmation. Les droits sont interdépendants, et la sensibilisation aux droits de l'enfant dans un domaine peut aisément mener à sensibiliser à un autre

thème. Il est, donc, important de se préparer aux implications imprévues. Ci-après quelques exemples.

- Renforcer la capacité à écouter les enfants peut amener à entendre des propos inattendus. Un atelier sur la participation de l'enfant peut facilement constituer un moyen de découvrir un abus. Il peut aussi aboutir à la revendication (de la part du personnel ou des enfants) à inclure davantage les enfants dans les processus de programmation; de même, la sensibilisation à la lutte contre les pratiques discriminatoires et le développement de systèmes de surveillance produisant des informations ventilées peuvent entraîner la demande d'augmentation des coûts de livraison aux groupes marginalisés.
 - Les droits de protection de l'enfant sont liés à de nombreux autres droits, comme vous le verrez à travers le champ d'action des modules contenant un sujet critique. Un atelier de renforcement des capacités à protéger les enfants peut, également, servir à identifier d'autres droits ayant fait l'objet d'une violation et qui demande de l'attention.
 - Mains participants à un atelier ARC, exposés à de nouveaux concepts et au nouveau regard porté sur l'enfant et son enfance auront besoin d'une session de suivi, fournissant par exemple des occasions de dialogue et de partage des expériences, et de discussion, à la fois des difficultés d'ordre conceptuel et des défis de nature pratique.
- 4 Quels systèmes et procédures doit-on mettre en place pour gérer, surveiller et évaluer des stratégies de renforcement des capacités ?

Comment et dans quelle mesure les responsables de programmes pourront-ils savoir si leurs stratégies contribuent à l'augmentation des capacités de leur personnel et des autres personnes travaillant dans le domaine à promouvoir et à protéger les droits des enfants avec lesquels ils travaillent ? Comment pourront-ils surveiller et évaluer les procédures de mise en œuvre des stratégies ? Dans quelle mesure ces procédures sont-elles participatives et inclusives ? De quelles manières garantissent-elles la responsabilité ?

Selon la logique du cycle de programme, il faudrait que les facteurs gestion et surveillance entrent en ligne de compte durant la phase de conception de la stratégie. Il faudrait trouver des moyens de montrer comment chaque activité individuelle contribue à l'objectif général. Le tableau très simple ci-dessous, vous apporte un élément de réponse.

Hiéarchie locale	Description	Type d'indicateur requis
But	Amélioration de qualité de vie pour les enfants	Les indicateurs d'impact montreront les changements survenus dans la vie des enfants
Objectif un parmi les nombreux autres contribuant au but général	Accroissement de la sensibilité personnelle et de la capacité du personnel à intervenir dans les problèmes de protection de l'enfant dans le cadre de son travail	Les indicateurs de résultat général suivront les changements survenus dans les résultats, les politiques et les systèmes

Résultat individuel 1	Le personnel local a développé des connaissances théoriques et pratiques dans les approches basées sur les droits de l'enfant	Les indicateurs de résultat individuel traceront les changements et les développements survenus au niveau des individus et des équipes
Résultat individuel 2	L'organisation a développé des politiques et des systèmes de protection de l'enfant	
Résultat individuel 3	Accroissement de la sensibilité du personnel vis-à-vis des problèmes liés à la protection de l'enfant	
Activité 1	Atelier de formation du personnel sur les approches basées sur les droits de l'enfant	Les activités individuelles seront évaluées dans les ateliers (pour déterminer la qualité et la pertinence de la formation)
Activité 2	Réunions internes pour établir un code de conduite de l'organisation	
Activité 3	Formation sur le code de conduite de l'organisation et sur les thèmes généraux liés à la protection de l'enfant	

Compléments de formation en renforcement des capacités, d'outils et de références

Protection de l'enfant en situation d'urgence (CPIE)

- *Introduction to child protection in emergencies* 2008 (Introduction à la protection de l'enfant en situation d'urgence)
Un CD-ROM de référence. Un lot de formation modulaire inter-agences destiné, en premier lieu, à l'autodidaxie, mais qui peut également servir de base à des ateliers.
- *Child protection officer training scheme* Save the Children (Projet de formation des responsables de programme à la protection de l'enfant par Save the Children)
Programme annuel de formation approfondie pour 10 participants, avec à l'affiche, deux placements sur le terrain, l'étude de trois droits de l'enfant, ateliers sur le développement et la protection de l'enfant, ainsi que l'encadrement de l'apprentissage. La formation se déroule sous les auspices de Save the Children avec l'implication d'autres organisations sur la protection de l'enfant qui proposent aux participants des places en tant que stagiaires.
- *Care and protection of children in crisis-affected countries* (CPC) learning network (Columbia University) Global classroom initiative [Réseau de formation de l'université américaine de Colombie sur la prise en charge et la protection des enfants dans les pays affectés par des crises (CPC) Initiative classe mondiale]
Programme de formation avancée à distance et à échelle mondiale, contenant des thèmes standards sur la protection de l'enfant et dispensé via des conférences, des blogs et des groupes de discussion. Il cible les étudiants licenciés et les praticiens.
- *Child protection sub-cluster coordination training* (Formation sur la coordination sous-sectorielle dans la protection de l'enfant)
Cette formation vise le développement des connaissances théoriques et de la capacité dans le domaine de la coordination sectorielle de la protection de l'enfant. Sous la direction de l'UNICEF, président du CPWG avec l'implication d'autres organisations.
- *Competency framework for CPIE professional* (Cadre de compétences pour les professionnels des CPIE)
Il s'agit d'une liste de compétences fondamentales en cours de discussion au sein du CPWG en vue d'un agrément et qui constitueront la base des futurs programmes de formations interagences, avec des références de l'initiative ARC et du CD-ROM «Introduction aux CPIE» (*Introduction to CPIE*)
- *Interagency emergency child protection assessment toolkit* (Kit inter-agences d'évaluation de la protection de l'enfant en situation d'urgence)
Ce kit regroupe les données critiques existant sur les besoins de protection infantile, ainsi que les références à ce sujet afin d'alimenter l'intervention programmatique sur la protection de l'enfant durant les premières phases d'une urgence humanitaire. Le kit répond au besoin de preuves qu'exige une intervention programmatique, et a été conçu pour mettre en valeur les liens importants existant entre le recueil de données, les analyses et les modalités d'utilisation des découvertes dans l'élaboration de stratégies d'intervention.
- *Lignes directrices du CpI sur la santé mentale et le soutien psychosocial dans les camps humanitaire* (2007)
Développées par le groupe de travail du CpI sur la santé mentale et le soutien



psychosocial dans les camps humanitaires, sous la coprésidence de l'OMS et d'InterAction. Ces lignes directrices visent à fournir des références de base pour guider les meneurs de politique, les organisations, les praticiens et les donateurs dans le monde entier.

- *Principes directeurs inter-agences du CpI sur les enfants séparés et les enfants non-accompagnés*
Mise en exergue des principes directeurs qui constituent la base de l'action en faveur des enfants séparés et non-accompagnés. Destinés, en premier lieu, aux organisations non-gouvernementales nationales et internationales et autres associations relatives aux enfants séparés, mais également conçues pour assister les gouvernements et les donateurs dans l'accomplissement de leurs obligations. Co-signature de ICRC, HCR, UNICEF, IRC, World Vision et de Save the Children.

L'éducation dans les situations d'urgence

- *Normes minimales de l'INEE (réseau inter-agences d'éducation d'urgence) pour l'éducation en situations d'urgence, de crise chronique et de début de reconstruction*: Livre de poche sur les normes minimales contenant un kit d'aide à la mise en œuvre des normes minimales de l'INEE, du matériel de formation aux normes minimales et des outils de plaidoyer, un service Internet avec une liste complète d'informations sur l'éducation destinée aux praticiens de l'urgence.
- *Creating healing classrooms : Toolkit for teachers and teacher educators* IRC (Création de classes de guérisons : kit pour enseignants et formateurs d'enseignants IRC)
Le kit comprend : un guide pour enseignants et formateurs d'enseignants, des outils à l'usage des enseignants et des formateurs d'enseignants avec une vidéo et un guide vidéo, ainsi qu'un programme électronique d'enseignement à distance.

La violence basée sur le sexe

- *IASC Guidelines for gender-based violence interventions in humanitarian settings : Focusing on prevention of and response to sexual violence in emergencies* IASC, 2005 (Lignes directrices du CpI sur les interventions dans les problèmes de violence basée sur le genre à l'intérieur de camps humanitaires : concentration sur la prévention de la violence sexuelle et sur l'intervention dans ce domaine en situations d'urgence, 2005)
Ces lignes directrices visent, en tout premier lieu, à permettre aux communautés, aux gouvernements et aux organisations humanitaires, notamment les agences des Nations unies, les ONG et les OBC, de mettre sur pied et de coordonner une série d'interventions plurisectorielles minimums afin de prévenir la violence sexuelle et d'intervenir dans ce domaine durant la première phase d'une urgence.
- *GBV Coordination start-up pack* Sous-secteur de la VBG
Ensemble d'outils utiles conçus pour aider le personnel de programme à établir ou renforcer la coordination VBG sur le terrain. Cela comprend un échantillon de mandat pour les groupes de travail VBG et les coordinateurs VBG, un échantillon d'outils d'évaluation initiale issus du Kenya et du Libéria, et de documents concomitants permettant le développement des lignes directrices sur la VBG du CPI.

Fiche de présentation du participant

Nom

Nationalité

Fonction et responsabilités

Expérience de travail dans l'humanitaire

Connaissances et/ou expériences préalables dans l'utilisation du recueil de références ARC

